



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

-Info PV Commission de Discipline du 26.11.2025

-PV Commission de Prévention Médiation Education du 19.11.2025

-PV Commission restreinte de Prévention Médiation Education du 21.11.2025

-PV Commission des Statuts et Règlements du 25.11.2025

-PV Commissions d'Organisation des Compétitions des 24.11.2025 & 27.11.2025

-PV Commission restreinte du Football Animation du 27.11.2025

-Calendrier des formations techniques 2025/2026

COUPE NATIONALE



Le District adresse ses plus vifs encouragements à ses 4 derniers représentants en **Coupe Nationale Futsal** à l'occasion des matchs des 28 & 29/11/2025 !

JOLIOT GROOM'S – PARIS XIV FC

NOISIEL FA – ROISSY EN BRIE FUTSAL

CS COUNTRY ACADEMIE – LA COURNEUVE AS

FINALE REGIONALE



Ce dimanche 30 novembre 2025 **MELUN** et **TORCY** s'affrontent dans le cadre de la finale régionale

CALENDRIERS

Retrouvez la mise à jour des calendriers suivants suite à des engagements :

- ♦ CRITERIUM U15 F poule A
- ♦ CRITERIUM U12 EXCELLENCE
 - poule B
 - poule C

TIRAGE DES COUPES

Les tirages des Coupes 77 & Comité SENIORS - U18 - U16 - VETERANS seront effectués le jeudi 04 décembre 2025 pour une date de jeu fixée au 11 janvier 2026

Les tirages des Coupes 77 & Comité U14 seront effectués le jeudi 04 décembre 2025 pour une date de jeu fixée au 31 janvier 2026

FESTIFOOT

En fin de journal la répartition pour les plateaux organisés les :

- ♦ 29.11.2025
- ♦ 06.12.2025

CHALLENGES

Retrouvez dans ce numéro la répartition pour les challenges Foot Animation et Féminins reportés au 29.11.2025

LE DISTRICT SOUTIENT L'US TORCY



OFFRE PARTENAIRE EKINSPO

Bonne nouvelle pour tous nos clubs et licenciés ! Notre partenaire **EKINSPO** vous fait bénéficier dès aujourd'hui du **Black Friday Futbol Emotion**, avec des promotions exceptionnelles à ne pas manquer



Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

⚠ Nous vous rappelons que les SMS ne sont pas pris en compte : en cas de besoin, il est impératif de contacter la permanence exclusivement par téléphone.

**RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures
- le dimanche de 9 heures à 18 heures**

Permanence du weekend des 29 et 30 novembre 2025



M. Jean-Paul PEYRIN
06.43.70.72.10

Agenda du District

MONTRY

COMMISSIONS

Mardi 02 décembre 2025

Commission des Statuts et
Règlements

-

17H00

Mercredi 03 décembre 2025

Commission de Discipline

-

17H00

Jeudi 04 décembre 2025

Commission d'Organisation des
Compétitions

-

14H00



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 26 novembre 2025

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.
Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

AUDITION

Match 53546296
NUSO 31 – Mormant 32
Vétérans D3C du 05/10/2025

REPRISE DE DOSSIERS

Match 53542472
Gatinais Vlg 1 – Nandy 1
Seniors D3E du 19/10/2025

Match 53549394
Claye Souilly 22 – Gretz Tournan 21
U16 D1 du 02/11/2025

Match 53540939
Briard 1 – Pontault Portg. 1
Séniors D2B du 09/11/2025

Match 55084325
Vaux Rochette 21 – Meaux 22
U16 Coupe 77 du 09/11/2025

Match 54938931
Lognes 31 – Ozoir 32
Vétérans D1 du 26/10/2025

Match 53545291
St Thibault 31 – Crecy 31
Vétérans D2B du 16/11/2025

Match 53549396
Gretz Tournan 21 – Melun 22
U16 D1 du 16/11/2025

Match 53622605
Torcy 23 – Claye Souilly 21
U14 D1 du 15/11/2025

Match 55083654
Trilport 2 – Vaires 77 2
Séniors Coupe Comité du 16/11/2025

Match 55083661
Changis 1 – Villenoy 1
Séniors Coupe Comité du 16/11/2025

Match 55084144
Thorigny 1 – Vaux Rochette 1
Séniors Coupe Comité du 16/11/2025

DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION FOOT **ANIMATION**

Brassage U12 Excellence du 04/10/25 :
Club recevant : Crécy FC
Equipes présentes : Crécy FC 11 – Nandy 11 – Roissy en Brie 11
Equipe absente : Lagny 11

CHAMPIONNAT

Match 53540780
Villeparisis 1 - Brie Fc 1
Séniors D2A du 23/11/2025

Match 53541119
Savigny 1 – Varennes 1
Séniors D2C du 23/11/2025

Match 54697545
Vaux Rochette 1 – Servon 3
Seniors D3D du 23/11/2025

Match 54697546
Villiers 1 – Nangis 2
Séniors D3D du 23/11/2025

Match 54681590
Varennes 2 – Sénart Moissy 4
Séniors D4D du 23/11/2025

Match 54938877
Lognes 31 – Villeparisis 31
Vétérans D1 du 23/11/2025

Match 53545386
Bombonnaise 31 – Pays Bières 31
Vétérans D2C du 23/11/2025

Match 53540949
Crécy 1 – Emerainville 1
Séniors D2B du 23/11/2025

Match 53549990
Villeparisis 22 – Trilport 21
Seniors D2A du 23/11/2025

Match 53549405
Claye Souilly 22 – Savigny 21
U16 D1 du 23/11/2025

Match 535499891
Cesson 21 – Gretz Tournan 21
U16D1 du 23/11/2025

DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION

Match 54938855
Brie Est 31 – Nandy 31
Vétérans D1 du 19/10/2025

Match 54686576
Mouroux 5 – Annet 5
CDM D2A du 19/10/2025

Match 53541839
Brie FC 2 – Saint Soupplets 1
Séniors D3A du 26/10/2025



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du mercredi 19 novembre 2025

Commission en Visioconférence

Président : Jean François DIDIER

Secrétaire de Séance : COLLUMEAU Patrick

Présents : ROBY Jean-Marie, DENIS Jean-Marc, LAZREG Mohamed

Excusés : BESNARD Gilbert, DA ROCHA Dominique, ADAM Claude, DEROZIER Jean-Claude.

Présents :

- **AMICALE MONTEREAU AS**
- M. BENALI Eric - Président
- M. SOLENTINI Jérôme – Dirigeant
- M. TAIBI Zakariyae – Responsable Technique U14

Excusé :

- **AVONNAISE US FOOT**
- M. BUREAU Fabien – Président – Par téléphone
- M. IFWANGA Olivier – Membre du Comité Directeur – Excusé

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

NOUVEAUTE

Demande de retour sur le déroulement des matchs listés sur le Procès-verbal et les mesures mises en place

Dans le cadre du suivi des rencontres et de la prévention des incidents, nous souhaiterions recueillir votre retour concernant les matchs listés sur ce Procès-Verbal, notamment en ce qui concerne son bon déroulement et les mesures mises en place par votre club pour assurer son bon déroulement.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de vos observations sur :

- L'organisation générale de la rencontre (accueil des équipes, encadrement, déroulement du match),

- Les éventuelles mesures de prévention mises en place pour assurer un climat serein,
- Toute situation particulière nécessitant un signalement,

Votre retour nous permettra d'améliorer la gestion des rencontres et de veiller au respect des valeurs du football.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

Match n° 53547924 AMICALE MONTEREAU AS 21 – AVONNAISE US FOOT 21 – U14 D2C du 29/11/2025 à 15h30

La Commission,

Considérant le courriel de déclaration de match sensible transmis par le club de AVONNAISE US FOOT mentionnant des incidents provoqués par des personnes extérieurs susceptibles de perturber la rencontre ainsi que l'arrivée et le départ de l'équipe visiteuse,

Considérant après échanges avec les deux Présidents,

Considérant que le Président du club de AMICALE MONTEREAU AS a indiqué qu'il allait faire le nécessaire pour sécuriser la rencontre en partenariat avec le club de AVONNAISE US FOOT,

Considérant que la Commission de désignation de la CDA est susceptible de procéder à la désignation d'un (1) Arbitre officiel,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures pour garantir la régularité de la rencontre,

Décide la désignation d'un (1) Arbitre officiel à la charge du club de AMICALE MONTEREAU AS et d'un (1) Délégué officiel à la charge du club de AVONNAISE US FOOT,

**Demande au club de AMICALE MONTEREAU AS la présence de son Référent Prévention Sécurité ainsi que la présence de Médiateurs,
Demande au club de AMICALE MONTEREAU AS de contacter sa mairie pour qu'elle alerte sa Police Municipale.**

Décide de déclarer la rencontre à la Cellule de Veille.

Match n° 53549186 AMICALE MONTEREAU AS 21 – AVONNAISE US FOOT 21 – U18 D1 du 30/11/2025 à 12h30

La Commission,

Considérant le courriel de déclaration de match sensible transmis par le club de AVONNAISE US FOOT mentionnant des incidents provoqués par des personnes extérieurs susceptibles de perturber la rencontre ainsi que l'arrivée et le départ de l'équipe visiteuse,

Considérant après échanges avec les deux Présidents,

Considérant que le Président du club de AMICALE MONTEREAU AS a indiqué qu'il allait faire le nécessaire pour sécuriser la rencontre en partenariat avec le club de AVONNAISE US FOOT,

Considérant que la Commission de désignation de la CDA a procédé à la désignation d'un (1) Arbitre officiel et qu'il a été désigné un (1) Délégué officiel,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures pour garantir la régularité de la rencontre,

Décide la désignation de deux (2) Arbitres assistants officiels à la charge du club de AVONNAISE US FOOT,

**Demande au club de AMICALE MONTEREAU AS la présence de son Référent Prévention Sécurité ainsi que la présence de Médiateurs,
Demande au club de AMICALE MONTEREAU AS de contacter sa mairie pour qu'elle alerte sa Police Municipale.**

Décide de déclarer la rencontre à la Cellule de Veille.

Match n° 54697663 AMICALE MONTEREAU AS 3 – AVONNAISE US FOOT 1 – SENIORS D3F du 07/12/2025 à 15h30

La Commission,

Considérant le courriel de déclaration de match sensible transmis par le club de AVONNAISE US FOOT mentionnant des incidents provoqués par des personnes extérieurs susceptibles de perturber la rencontre ainsi que l'arrivée et le départ de l'équipe visiteuse,

Considérant après échanges avec les deux Présidents,

Considérant que la Commission de désignation de la CDA a procédé à la désignation d'un (1) Arbitre officiel,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures pour garantir la régularité de la rencontre,

Décide la désignation de deux (2) Arbitres assistants officiels à la charge du club de AVONNAISE US FOOT et d'un (1) Délégué officiel à la charge du club de AMICALE MONTEREAU AS,

Demande au club de AMICALE MONTEREAU AS la présence de son Référent Prévention Sécurité,

Demande au club de AMICALE MONTEREAU AS de contacter sa mairie pour qu'elle alerte sa Police Municipale.

Décide de déclarer la rencontre à la Cellule de Veille.



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du vendredi 21 novembre 2025

Commission Restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

NOUVEAUTE

Demande de retour sur le déroulement des matchs listés sur le Procès-verbal et les mesures mises en place

Dans le cadre du suivi des rencontres et de la prévention des incidents, nous souhaiterions recueillir votre retour concernant les matchs listés sur ce Procès-Verbal, notamment en ce qui concerne son bon déroulement et les mesures mises en place par votre club pour assurer son bon déroulement.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de vos observations sur :

- L'organisation générale de la rencontre (accueil des équipes, encadrement, déroulement du match),
- Les éventuelles mesures de prévention mises en place pour assurer un climat serein,
- Toute situation particulière nécessitant un signalement,

Votre retour nous permettra d'améliorer la gestion des rencontres et de veiller au respect des valeurs du football.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

Après échange informatique avec les membres de la Commission, celle-ci décide :

Match n° 54742999 JOLIOT GROOM'S 2 – BS ACADEMY 2 – SENIORS FUTSAL D1 du 06/12/2025 à 18h00

La Commission,

Considérant la déclaration de match sensible de la part du club de BS ACADEMY,

Considérant les éléments évoqués par le club de BS ACADEMY,

Considérant que la Commission de désignation de la CDA a nommé un (1) Arbitre officiel,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toute mesures nécessaires afin de sécuriser au maximum la rencontre,

Décide et demande :

- **que la rencontre est déclarée à Huis Clos sur les installations du gymnase du club de JOLIOT GROOM'S au BOIS DU LYS, 380 chemin du clocher - 77190 DAMMARIE LES LYS**
- **la désignation d'un (1) Délégué officiel à la charge du club de BS ACADEMY,**
- **aux deux clubs d'assurer la présence de leur Référent Prévention Sécurité,**
- **au club de JOLIOT GROOM'S d'informer sa Mairie pour qu'elle informe sa Police Municipale et qu'elle en déclenche sa présence,**
- **aux clubs de transmettre pour le vendredi 05/12/2025 12h00 la liste des douze (12) joueurs et des quatre (4) dirigeants qui seront inscrits sur la FMI.**
- **de déclarer la rencontre à la cellule de veille.**



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 25 novembre 2025

Président : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Christiane CAU

Présents : Patricia GUILIANI - Christophe LE MINOUX - Alain PARENT - Laurent SABOTIER

Assiste : Raphaël URAS (alternant juridique)

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

REPRISE DE DOSSIER

MATCH 55083232

GRETZ T. 35 – PORT OURCQ MITRY 35

COUPE COMITE +45 ANS DU 09/11/2025

Réclamation d'après match du club de GRETZ T, en date du 10/11/2025, concernant la personne ayant officié dans les buts de PORT OURCQ MITRY 35 qui ne semble pas être celui inscrit sur la FMI
Considérant la demande du club de PORT OURCQ MITRY souhaitant un délai supplémentaire, en l'absence de son responsable

La Commission demande ses observations pour le 01/12/2025

MATCH 53540975

MCG 2 – BRIARD SC 1

SENIORS D2B DU 12/10/2025

Demande d'évocation du club de MCG, en date du 06/11/2025, concernant le joueur THIMBO Seydoux de BRIARD SC, susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

La Commission,

Jugeant en première instance,

Considérant que le club de BRIARD SC n'a pas transmis ses observations dans les délais impartis

Après étude des pièces versées au dossier,

Considérant que l'équipe de BRIARD SC a fait participer,

*M. THIMBO Seydoux, joueur

Considérant que le joueur THIMBO Seydoux a été sanctionné d'un match ferme de suspension pour 2ème récidive par la Commission de Discipline réunie le 21/05/2025 avec date d'effet au 26/05/2025, décision publiée sur FootClubs le 23/05/2025 et non contestée,

Considérant qu'entre le 26/05/2025 (date d'effet de la sanction) et le 12/10/2025 (date de la rencontre en rubrique), l'équipe BRIARD SC 1 évoluant en Senior D2B a disputé les rencontres :

21/09/2025 BRIARD SC 1 - OZOIR FC

05/10/2025 NANGIS ES 1 - BRIARD SC 1

Considérant que le joueur supra est inscrit sur les FMI des 21/09 et 05/10/2025

Considérant qu'au 12/10/2025 le joueur supra, n'avait pas purgé la totalité de ses matches de suspension,

Par ces motifs

Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de BRIARD SC et en attribue le gain, (3 points ; 1 but) à l'équipe de MCG.

De plus, elle inflige au joueur, M. THIMBO Seydoux, 1 match de suspension supplémentaire à compter du 01/12/2025

Règlements du District Titre IV article 40.1

- Débit de BRIARD SC : 43.50€ + 70€,

- Crédit de MCG : 43.50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

MATCH 53546310

BAGNEAUX NEM. 31 – FONTAINEBLEAU PORTUGAIS 31

VETERANS D3C DU 16/11/2025

Demande du club de FONTAINEBLEAU, en date du 18/11/2025, concernant le joueur José TEIXEIRA PINTO de BAGNEAUX NEMOURS, susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

La Commission,

Jugeant en première instance,

Considérant que le club de BAGNEAUX NEMOURS a transmis ses observations dans les délais impartis

Après étude des pièces versées au dossier,

Considérant que le joueur José TEIXEIRA PINTO a été sanctionné de 3 matches fermes de suspension par la Commission de Discipline réunie le 02/03/2025 avec date d'effet au 03/03/2025, décision publiée sur FootClubs le 07/03/2025 et non contestée,

Considérant qu'entre le 03/03/2025 (date d'effet de la sanction) et le 16/11/2025 (date de la rencontre en rubrique), l'équipe BAGNEAUX NEMOURS 31 évoluant en Vétérans D3C a disputé les rencontres : Des 09/03/2025, 23/03/2025, 30/03/2025, 13/04/2025, 18/05/2025, 25/05/2025, 28/09/2025, 05/10/2025, 12/10/2025, 19/10/2025 et 09/11/2025

Considérant que le joueur supra ne figure pas sur la FMI de 6 des rencontres précédemment listées, celui-ci a bien purgé l'intégralité de sa sanction

Par ces motifs

Dit résultat acquis sur le terrain confirmé

RSG du District article 41.4

- Débit de FONTAINEBLEAU PORTUGAIS : 43.50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

COUPE

MATCH 55162535

NOISIEL FA 21 – TORCY 23

U14 COUPE 77 DU 22/11/2025

Réclamation d'après match du club de Torcy concernant le changement d'arbitre assistant à la mi-temps de la rencontre et que celui-ci ne serait pas inscrit sur la FMI

La Commission,

Jugeant en 1ère instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre précise qu'après avoir été interpellé par l'équipe de TORCY il a vérifié que le changement a été fait entre le coach et le délégué de NOISIEL tous deux inscrits sur la FMI

Considérant qu'aucune disposition du Règlement Sportif Général du District de Seine-et-Marne ne permet de contester le résultat d'une rencontre en raison du remplacement d'un arbitre ou arbitre-assistant.

La Commission décide d'infliger au club de NOISIEL une amende de 80 euros pour le remplacement non réglementaire d'un arbitre ou arbitre assistant durant la rencontre, en vertu de l'article 17.8 du RSG et de son annexe 2.

Dit résultat acquis sur le terrain confirmé

RSG Art 17.8

- Débit de NOISIEL : 43.50€ + 80€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

CHAMPIONNAT

MATCH 54748578

NANGIS 1 – ASM FERTOISE 1

SENIORS FUTSAL D2 DU 18/11/2025

Match non joué, le club ASM FERTOISE estimant que l'état du terrain ne permettait pas à la rencontre de se dérouler

La Commission demande au club de NANGIS ses observations pour le 01/12/2025

MATCH 53549181

FONTAINEBLEAU 21 – CLAYE SOUILLY 22

U18 D1 DU 23/11/2025

Match non joué

Hors la présence de Christophe LE MINOUX

La Commission,

Jugeant en première instance,

Considérant le rapport de l'arbitre officiel, ainsi que celui du club de CLAYE SOUILLY indiquant s'être présenté avec ses joueurs pour disputer la rencontre avec l'éducateur et un parent, le second éducateur devant les rejoindre. Ce dernier a eu un problème de véhicule l'empêchant d'arriver à temps pour la rencontre.

L'éducateur présent a proposé d'assurer la fonction d'arbitre assistant

La rencontre n'a pas débuté car il n'y aurait pas eu d'éducateur sur le banc de CLAYE SOUILLY avec les remplaçants.

Considérant qu'aucune disposition du Règlement Sportif Général du District de Seine-et-Marne n'empêche la tenue d'une rencontre en l'absence d'un des 2 dirigeants prévus pour les équipes de jeunes à l'article 19 du RSG

La Commission décide d'infliger au club de CLAYE SOUILLY une amende de 9 euros pour absence d'un dirigeant

Par ces motifs

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art.19

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

MATCH 53550080

VAIRES 22 – ROISSY FC 22

U16 D2B DU 23/11/2025

Réserves de ROISSY FC concernant les joueurs de VAIRES 22 susceptibles d'avoir participé au dernier match officiel d'une équipe supérieure

La Commission,

Jugeant en première instance,
Pris connaissance des réserves confirmées pour les dire recevables en la forme,
Considérant que l'équipe de VAIRES 21 ne disputait pas de rencontre le 23/11/2025
Considérant que le dernier match officiel de cette dernière a eu lieu le 16/11/2025 et l'a opposé à l'équipe de SENART MOISSY 22 pour le compte du Championnat U16 R3C
Considérant après vérification qu'aucun joueur de l'équipe en référence n'a participé à la rencontre du 16/11/2025

Par ces motifs

Dit résultat acquis sur le terrain confirmé

RSG District article 7.9

Débit ROISSY FC : 43.50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Dossier transmis par la **Commission d'Organisation des Compétitions**

MATCH 54689283

BRIARD SC 35 – COMBS 35

+45 ANS D DU 16/11/2025

Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions

« ...19/11/25-Courriel du club de Briard Informant la Commission de l'impossibilité de transmettre la FMI,

19/11/25-Courriel transmis au club de Briard SC

«Conformément à l'article 44.2 du Règlement Sportif Général, il est impératif que le club recevant transmette :

- une photo de la composition des deux équipes immédiatement après leur validation,*
- puis, avant la clôture par l'arbitre, une photo du résultat final ainsi que des faits disciplinaires (avertissements, exclusions, etc.).*

Ces éléments sont nécessaires pour assurer la traçabilité et la régularité de la rencontre.

Si la FMI a rencontré un incident technique avant le match, il convenait d'utiliser une feuille de match papier.

Nous vous remercions donc de bien vouloir nous transmettre les documents manquants dans les meilleurs délais afin que le dossier puisse être régularisé. ... »

Considérant que le club de BRIARD SC a répondu au courriel ci-dessus, en indiquant que le club de Combs confirmerait le résultat.

En complément le club de Briard SC indique que la tablette était bien fonctionnelle avant et après la clôture de la FMI, et que la tentative de transmission a été faite le lendemain, ainsi que le mardi et le mercredi mais s'est soldé à chaque fois par un échec d'envoi.

Par ces motifs, la Commission transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements ... »

Considérant que la feuille de match a été récupérée sur le module compétitions,

Par ces motifs,

La Commission dit résultat acquis sur le terrain et classe le dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

FERMETURE HORS DELAIS

MATCH 53545609

OTHIS 31 – VILLENVOY 31

VETERANS D3A DU 23/11/2025

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club d'OTHIS a transmis l'arrêté municipal de fermeture des stades Y. Delpierre et Beaumarchais de la commune d'OTHIS par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de VILLENVOY, le 22/11/2025 à 11H32, le match étant programmé le 23/11/2025

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,
La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

MATCH 53549986
ENT CSD/OTHIS/ST PAT 21 – MEAUX CS 23
U16 D2A DU 23/11/2025

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de DAMMARTIN a transmis l'arrêté municipal de fermeture des stades Y.Delpierre et Beaumarchais de la commune d'OTHIS par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de MEAUX, le 22/11/2025 à 11H03, le match étant programmé le 23/11/2025

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 53545609
COMBS 1 – ENT CSD/OTHIS/ST PAT. 1
U15 COUPE 77 DU 22/11/2025

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de COMBS a transmis l'arrêté municipal de fermeture de l'ensemble des terrains sportifs extérieures de la commune de COMBS LA VILLE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de DAMMARTIN, le 22/11/2025 à 12H59, le match étant programmé le 22/11/2025 à 15h30

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match INVERSE à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 53540368
COMBS 1 – LOGNES 1
SENIORS D1 DU 23/11/2025

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de COMBS a transmis l'arrêté municipal de fermeture de l'ensemble des terrains sportifs extérieurs de la commune de COMBS LA VILLE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de LOGNES, le 22/11/2025 à 12H59, le match étant programmé le 23/11/2025.

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 53550438
COMBS 21 – SENART M 22
U18 D2C DU 23/11/2025

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de COMBS a transmis l'arrêté municipal de fermeture de l'ensemble des terrains sportifs extérieures de la commune de COMBS LA VILLE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de SENART MOISSY, le 22/11/2025 à 12H59, le match étant programmé le 23/11/2025.

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 53545383

COMBS 32 – BOISSISE P. 31
VETERANS D2C DU 23/11/2025

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de COMBS a transmis l'arrêté municipal de fermeture de l'ensemble des terrains sportifs extérieures de la commune de COMBS LA VILLE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de BOISSISE PRINGY, le 22/11/2025 à 12H59, le match étant programmé le 23/11/2025.

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54681591
OL LOING 2 – AVONNAISE 2
SENIORS D4D DU 23/11/2025

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de OL LOING a transmis l'arrêté municipal de fermeture du stade du Château de la commune de MONCOURT-FROMONVILLE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club d'AVONNAISE, le 22/11/2025 à 15H12, le match étant programmé le 23/11/2025.

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

TERRAIN IMPRATICABLE

MATCH 53541950
MARLES 1 – VAIRES 2
SENIORS D3A DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54681320
ALLIANCE 77 1 – VERNEUIL L'ETANG 1
SENIORS D4C DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 53549180
BUSSY FC 21 – GRETZ TOURNAN 21
U18 D1 DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54685195

CESSON VSD 22 – ENT USCL-FCE 21

U16 D3E DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 53544179

VILLEPARISIS 5 – MAISONCELLES 5

CDM D1 DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54686594

PORT OURCQ MITRY 5 – NANTEUIL 5

CDM D2A DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54686598

FC LE PIN 5 – MOUROUX 5

CDM D2A DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 53545203

LAGNY 31 – FC COSMO 31

VETERANS D2A DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 53545206

BRIE FC 31 – MCG 31

VETERANS D2A DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

MATCH 53546093
CHELLES 32 – CESSON VSD 31
VETERANS D3B DU 23/11/2025

La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

MATCH 53546318
CRISENOY 31 – BAGNEAUX N. 31
VETERANS D3C DU 23/11/2025

La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

MATCH 54688701
VILLEPARISIS 35 – FC LE PIN 35
+45 ANS-A DU 23/11/2025

La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

MATCH 54688830
COLLEGIEN 35 – ST THIBAUT 35
+45 ANS-B DU 23/11/2025

La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

MATCH 54689290
OZOIR FC 35 – BRIARD SC 35
+45 ANS-D DU 23/11/2025

La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

MATCH 54691030
MOUSSY NEUF 40 – OTHIS 40

CRITERIUM 55 ANS-A DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54691033

VILLEPARISIS 40 – CLAYE SOUILLY 41

CRITERIUM 55 ANS -A DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54715261

COLLEGIEN 40 – BUSSY FC 41

CRITERIUM 55 ANS -C DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54691493

PONTAULT UMS 40 – FONTENAY TRES 40

CRITERIUM 55 ANS -D DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

MATCH 54691638

AVONNAISE 40 – PAYS BIERES 40

CRITERIUM 55 ANS -E DU 23/11/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du lundi 24 novembre 2025

Président de séance : M. André ANTONINI

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie GENTIL

Présents : M. Jean-Claude OFFREDI, Mme Monique MACHO, M. Jean-Marie RENAUD (CD)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

* **Contrôle** des feuilles de matchs

* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.

* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.

* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1^{ERE} ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
54691635	23/11/25	CRIT 55 ANS	Poule E	VAUX ROCHETTE 40	LOING FC 40	50

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES FOOT ANIMATION

LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1^{ERE} ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH

*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

Rappels :

- 1) Pour les plateaux des catégories U6/U7 et U8/U9, il est rappelé au club organisateur de ne pas oublier de transmettre la feuille d'organisation précisant le nom des équipes avec le nombre de joueurs pour chacune d'entre elles

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
55128172	15/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule B	SENART MOISSY 31	ROISSY EN BRIE 31
55128202	15/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule C	ST THIBAUT FC 31	MITRY COMPANS GOELLY 31
55128322	15/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule E	SENART MOISSY 32	ROISSY EN BRIE 32
55128352	15/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule G	ST THIBAUT FC 32	MITRY COMPANS GOELLY 32
55128353	15/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule F	COURTRY F 32	VAL D'EUROPE 32
55129614	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule D	BUSSY ST GEROGES 22	CHAMPS FFC 21
55129644	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule E	BUSSY ST GEORGES 23	CHAMPS FFC 22
55129785	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule H	BREUILLOISE AS 21	VILLEPARISIS USM 22
55129996	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule N	BAGNEAUX NEMOURS 21	LIEUSAIN AS 21
55130434	15/11/25	CRIT U10 EXC	Poule B	PAYS DE FONTAINEBLEAU 21	SENART MOISSY 21
55126923	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule B	VAL D'EUROPE FC 3	MITRY COMPANS GOELLY 3
55127125	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule C	BREUILLOISE AS 1	US VAIRES 77 4
55127126	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule C	VAL D'EUROPE FC 4	MITRY COMPANS GOELLY 4
55127909	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule N	ANNET S/MARNE 1	FC CONGISSOIS 1
55128031	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule O	ROISSY EN BRIE 2	LIEUSAIN AS 1

55128142	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule P	LESIGNY USC 1	PONTAULT COM. UMS 2
55129383	15/11/05	CRIT ESPOIRS U11	Poule AC	MORET VENEUX 2	GRANDE PAROISSE 1
55123344	15/11/25	CRIT ESPOIRS U12	Poule B	VAIRES US 77 24	VILLENVOY AC 22
55123432	15/11/25	CRIT ESPOIRS U12	Poule C	VILLEPARISIS USM 24	COLLEGIEN AS 21
55123599	15/11/25	CRIT. ESPOIR SU12	Poule F	F.C.C.N 21	ES SAINT SOUPPLETS 21
55123787	15/11/25	CRIT. ESPOIR U12	Poule H	VAL D'EUROPE 24	NANTEUIL LES MEAUX 22
55124379	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule M	PAYS FONTAINEBLEAU 23	DAMMARIE LES LYS 23
55124693	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule O	SENART MOISSY 24	GRETZ TOURNAN 21
55122657	15/11/25	CRIT. U12 EXC	Poule C	VAL D'EUROPE 22	LAGNY MESSENGERS 21
55122687	15/11/25	CRIT U12 EXC	Poule D	BRIARD SC 21	CRECY FC 21
55125764	15/11/25	CRIT. ESPOIR U13	Poule I	VAL DE L'YERRES 3	MELUN FC 3
55125991	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule L	HERICY VUL. SAM. 1	BOIS LE ROI FC 1
55126047	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule M	ELSCSLSB 1	JOUY YVRON 1
55126133	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule N	ELSCSLSB 2	JOUY YVRON 2
55126164	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule O	VAL DE L'YERRES 1	VERNEUIL L'ETANG USM 1
55126246	15/11/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule P	ST GERMAIN LAVAL 1	MORET VENEUX FC 2
55121561	15/11/25	CRIT U13 EXC	Poule A	VILLEPARISIS USM 1	MEAUX ACADEMY 2
55121619	15/11/25	CRIT U13 EXC	Poule B	CHELLES AS 1	LOGNES US 1

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
15/11/25	U6/U7	BOISSISE PRINGY
15/11/25	U6/U7	SAVIGNY LE TEMPLE
15/11/25	U6/U7	NANDY
15/11/25	U6/U7	CHAMPAGNE S/SEINE
15/11/25	U6/U7	VAIRES S/MARNE
15/11/25	U6/U7	ST SOUPPLETS
15/11/25	U6/U7	LAGNY
15/11/25	U8/U9	MORMANT
15/11/25	U8/U9	FONTAINEBLEAU
15/11/25	U8/U9	OTHIS
15/11/25	U8/U9	ANNET S/MARNE

MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :

Considérant la non réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€) :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
55129350	08/11/25	CRIT. ESPOIR U9 Poule A	COMBS LA VILLE 31	LIEUSAIN AS 31
55128170	08/11/25	CRIT. U9 EXC Poule B	V.F.F.A 77 31	BRIARD SC 31
55128198	08/11/25	CRIT. U9 EXC Poule C	COUNTRY F. 31	ST THIBAUT FC 31
55128200	08/11/25	CRIT. U9 EXC Poule C	VAL D'EUROPE FC 31	BRIE FC 31
55128320	08/11/25	CRIT. U9 EXC Poule E	V.F.F.A. 77 32	BRIARD SC 32
55128348	08/11/25	CRIT. U9 EXC Poule F	COUNTRY F 32	ST THIBAUT FC 32
55128350	08/11/25	CRIT. U9 EXC Poule F	VAL D'EUROPE FC 32	BRIE FC 32
55129466	08/11/25	CRIT ESPOIR U10 Poule A	VAL D'EUROPE FC 22	POMMEUSE FAREMOUTIERS 22
55129496	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule B	VAL D'EUROPE FC 23	TRILPORT USF 22
55129565	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule C	VAL D'EUROPE FC 24	COLLEGIEN AS 21
55129611	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule D	CHAMPS FFC 21	LAGNY MESSAGERS 22
55129671	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule F	FRAT. ESBLY FOOT 21	CRECY FC 22
55129701	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule G	FRAT. ESBLY FOO 22	CRECY FC 23
55130023	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule O	ALLIANCE 77 21	FC GUIGNES 21
55130053	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule P	PAYS FONTAINEBLEAU 22	DAMMARIE LES LYS 22
55130282	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule S	BOIS LE ROI FC 21	LOING FCI 21
55130282	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10 Poule S	AVONNAISE US 21	CHAMPENOIS MV 21
55130429	08/11/25	CRIT. EXC. U10 Poule B	PAYS DE FONTAINEBLEAU 21	MEAUX ACADEMY 21
55130431	08/11/25	CRIT. EXC U10 Poule B	SENART MOISSY 21	VAUX LA ROCHETTE 21
55130506	08/11/25	CRIT. EXC U10 Poule C	VAL D'EUROPE 21	VILLEPARISIS 21

55126350	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule A	VAL D'EUROPE FC 2	COLLEGIEN AS 1
55127121	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule C	VAL D'EUROPE FC 4	BEUILLOISE AS 1
55127151	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule D	CLAYE SOUILLY 2	FC COSMO 77 1
55128139	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule P	PONTAULT COM. UMS 2	SAVIGNY LE TEMPLE 2
55128229	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule Q	PONTAULT COM. UMS 3	SAVIGNY LE TEMPLE 3
55128230	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule Q	SENART MOISSY 3	DAMMARIE LES LYS 3
55129320	08/11/25	CRIT ESPOIR U11	Poule AB	BOIS LE ROI 1	LA FORET 1
55129382	08/11/25	CRIT ESPOIR U11	Poule AC	PAYS DE FONTAINEBLEAU 2	GRANDE PAROISSE 1
55130401	08/11/25	CRIT EXC U11	Poule B	VAL D'EUROPE 1	BRIE FC 1
55130461	08/11/25	CRIT EXC U11	Poule C	US TORCY 1	NANDY FC 1
55130596	08/11/25	CRIT EXC U11	Poule E	BRIARD SC 1	VAUX LA ROCHETTE 1
55124690	08/11/25	CRIT ESPOIR U12	Poule O	GRETZ TOURNAN SC 21	PONTAULT COM UMS 23
55125401	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule D	NOISIEL FA 1	US VAIRES 77 2
55125465	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule E	FC MONTHYON 1	MOUSSY NEUF 1
55125528	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule F	VAL D'EUROPE FC 2	MEAUX ACADEMY 3
55126242	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule P	C.P.S.P 2	ST GERMAIN LAVAL 1
55124219	08/11/25	CRIT FEMININS U13	Poule B	GRETZ TOURNAN 32	DAMMARTIN CS 2

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
08/11/25	U6/U7	MITRY COMPANS GOELLY
08/11/25	U6/U7	VAL D'EUROPE
08/11/25	U6/U7	LAGNY
08/11/25	U6/U7	VAIRES
08/11/25	U8/U9	BRIARD
08/11/25	U8/U9	COMBS LA VILLE
08/11/25	U8/U9	FONTAINEBLEAU
08/11/25	U8/U9	ESBLY
08/11/25	U8/U9	NANTEUIL
08/11/25	U8/U9	ANNET
08/11/25	U8/U9	FERRIERES
08/11/25	U8/U9	VAL DE France
08/11/25	U8/U9	CHANGIS
08/11/25	U8/U9	NANDY

HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District. Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes

les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (les deux dernières journées en Seniors).

JOUY YVRON (544934)

*CRIT. U15 à 8 – 15H00 été comme en hiver au Stade Municipal à CHENOISE – **accordé**

FORFAITS

MATCH 55129323 PAYS DE BIERE 1 – CHAMPENOIS MV 1 CRIT. ESPOIRS U11 Poule AB du 15/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de CHAMPENOIS MV 1 ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55130765 COUNTRY F 1 – NOISIEL FA 1 CRIT. U11 EXCELLENCE Poule G du 15/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de NOISIEL ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55122570 MONTEREAU ASA 21 – DAMMARTIN CS 21 CRIT. U12 EXCELLENCE Poule B du 29/11/25

Lecture du courriel du club de DAMMARTIN CS avisant du forfait de son équipe

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55125404 MITRY COMPANS GOELLY 1 – NOISIEL FA 1 CRIT ESPOIRS U13 Poule D du 15/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de NOISIEL FA ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55123633 MEAUX ACADEMY 1 – ESP. FEMININ FC 1 CRIT. FEMININS U11 Poule A du 29/11/25

Lecture du courriel du club d'ESPOIR FEMININ avisant du forfait de son équipe

***1^{er} Forfait avisé**

MATCH 55125533 VAL D'EUROPE 2 – CS COUNTRY ACADEMIE 1 CRIT ESPOIRS U13 Poule F du 15/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de CS COUNTRY ACADEMIE ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55126242 C.P.S.P 2 – ST GERMAIN LAVAL 1 CRIT ESPOIRS U13 Poule P du 08/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de ST GERMAIN LAVAL ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS **CHAMPIONNATS / COUPES**

Week-end du 29 et 30 novembre 2025

MATCH 55128751 NANTEUIL LES MEAUX 31 – COULOMMIERS BRIE FC 31 CRIT. U9 EXC Poule H du 29/11/25

Demande de modification de date par courriel du club de **NANTEUIL LES MEAUX** pour disputer la rencontre à une date ultérieure

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55129072 NANTEUIL LES MEAUX 32 – COULOMMIERS BRIE FC 32 CRIT. U9 EXC Poule L du 29/11/25

Demande de modification de date par courriel du club de **NANTEUIL LES MEAUX** pour disputer la rencontre à une date ultérieure

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55124228 JOUARRE ASM 1 – VAL D'EUROPE FC 1 CRIT. FEMININS U13 Poule B du 29/11/25

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de **JOUARRE ASM** pour disputer la rencontre sur les installations de VAL D'EUROPE

Le match retour est automatiquement inversée

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 54998419 ROISSY EN BRIE 31 – MEAUX ACADEMY 31 CRIT. U13 à 11 Pole A du 29/11/25

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **ROISSY EN BRIE** pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 9H00

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55124977 PAYS DE BIERE 1 – PONTIERRY 1 CRIT. FEMININ U15 Poule C du 30/11/25

Demande d'inversion par courriel du club de **PAYS DE BIERE** pour disputer la rencontre sur les installations de PONTIERRY

Le match retour est automatiquement inversée

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55126762 PORT. DE L'OURQ MITRY 1 – MEAUX PORTUGAISE UF 1 CRIT. FEMININ SENIORS Poule A du 29/11/25

Demande de modification de date par FOOTCLUBS du club de **PORT. DE L'OURCQ MITRY** pour disputer la rencontre le 20/12/25 au lieu du 29/11/25

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55127546 MARLES AC 1 – PRESLES EN BRIE RC 1 CRIT. FEMININ SENIORS Poule B du 29/11/25

Demande d'inversion par courriel du club de **MARLES AC** pour disputer la rencontre sur les installations de PRESLES EN BRIE

Le match retour est automatiquement inversée

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 54691501 ENT. PRESLES/CHEVRY 40 – CESSON VSD 41 CRIT. 55 ANS Poule D du 30/11/25

Demande de modification de date par courriel du club de **PRESLES EN BRIE RC** pour disputer la rencontre le 01/03/26 au lieu du 30/11/25

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 54743008 NOISIEL FA 1 – CS COUNTRY ACADEMIE 1 SENIORS D1 FUTSAL du 29/11/25

L'équipe de CS COUNTRY ACADEMIE 1 jouant en Coupe Nationale Futsal à la même date, **cette rencontre est reportée au 10/01/26**

MATCHS REMIS SANS DATE

Seniors D1 Féminine :

- **54791858 Roissy en Brie 1 – Vaux la Rochette 2 (du 22/11/25) reporté au 28/02/26**

Coupe Criterium Féminin Seniors :

- 55181832 Fontenay Tresigny as 1 – Marles Ac 1 (du 22/11/25) **reporté au 20/12/26**

Coupe 77 U18F :

- 55060932 Nangis 1 – Mitry Compans Goelly 1 (du 22/11/25) **reporté au 10/01/26**

CALENDRIERS

CRITERIUM FEMININS U15F

- Poule A : Intégration de NOISIEL FOOT ACADEMY 1 **à partir du 7 décembre 2025**

CRITERIUM EXCELLENCE U12

- Poule B : LOGNES 21 remplace TORCY 22 **à partir du 6 décembre 2025**
- Poule C : TORCY 22 remplace LOGNES 21 **à partir du 6 décembre 2025**



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 27 novembre 2025

Présidence : Marcel CULEDDU

Secrétaire de séance : Claude ADAM

Présent(s) : Olivier FREMIOT

Absent(s) Excusé(s) : Bruno GLISE

Assiste : Olivier FERNANDEZ (administratif)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Tirages de Coupes

*Feuilles de Match Manquantes

*Reports/Modifications

*Obligations des Clubs

TIRAGES COUPES

Date de jeu :	11/01/2026 Tirage le 04/12/25	08/02/2026 Tirage le 15/01/26	08/03/2026 Tirage le (.....)	19/04/2026	14/05/2026
Coupe 77 Seniors	Cadragage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité Seniors	Cadragage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe 77 U18	Tour 2	Cadragage 1/8 ^e	1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité U18	Cadragage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe 77 U16	Cadragage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité U16	Cadragage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe 77 CDM			1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité CDM			¼ de Finale		½ Finale
Coupe 77 Vétérans	Cadragage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité Vétérans	Cadragage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe 77 +45 ANS			1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité +45 ANS			1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale

Date de jeu :	31/01/2026 Tirage le 04/12/25	07/03/2026 Tirage le (.....)	04/04/2026	02/05/2026
Coupe 77 U15		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité U15		¼ de Finale		½ Finale
Coupe 77 U14	Cadragage 1/8 ^e	1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité U14	Cadragage 1/8 ^e	1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale

Coupe 77 U14 - Matches en retard du Tour 2

*13/12/2025 Lieusaint 21 – Pontault Portugais 21

*Match Ent Espb Usbpo 21 – Combs 21 initialement prévue le 22/11/2025)

- Arrêté de fermeture des installations de Perthes, reçu dans les délais le 22/11/2025 ;
- Impossibilité d'inverser automatiquement la rencontre en raison de l'occupation du terrain de Combs ;
- Arrêté de fermeture totale hors délais de Combs-la-Ville, reçu le 23/11/2025 ;

En application des articles 6 et 18 du Règlement de la Coupe,

La Commission décide :

Match reporté au 13/12/2025 et inversé, à jouer sur les installations du club de COMBS LA VILLE

Coupe Comité U14 - Matches en retard du Tour 2

*13/12/2025 Moret Veneux 21 – Courtry F 21

*Chatelet 21 –Bussy 23 (date initiale de jeu le 22/11/2025)

- Arrêté de Fermeture de Chatelet en Brie, reçu dans les délais le 22/11/2025
- Impossibilité d'inverser automatiquement la rencontre en raison de l'occupation du terrain de Bussy ;

En application des articles 6 et 18 du Règlement de la Coupe,

La Commission décide :

Match reporté au 20/12/2025 et inversé, à jouer sur les installations du club de BUSSY.

*Nanteuil 21– Noisiel 22(date initiale de jeu le 22/11/2025)

- Arrêté de Fermeture de Nanteuil les Meaux reçu dans les délais le 22/11/2025
- Impossibilité d'inverser automatiquement la rencontre en raison de l'occupation du terrain de Noisiel ;

En application des articles 6 et 18 du Règlement de la Coupe,

La Commission décide :

Match reporté au 20/12/2025 et inversé, à jouer sur les installations du club de NOISIEL.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

ENVOI HORS DELAIS DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
55162847	22/11/25	U14	CP COMITE	CHAMPENOIS 21	MEAUX CS 23	50€
53544178	23/11/25	CDM	D1	HERICY 5	PONTHIERRY 5	50€
54686595	23/11/25	CDM	D2A	ST THIBAUT FC 6	LAGNY 5	50€

LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1^{ERE} ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€

MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

RSG - Article 44.3 Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après une réclamation de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. (80€) du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
55083662	16/11/25	SENIORS CP COMITE	SERVON 3	CLAYE S.3	80€
Score transmis par l'arbitre officiel : 1-4					
La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (80€), de donner match perdu (0 but) à l'équipe recevante Servon 3, l'équipe visiteuse Claye Souilly qualifiée pour le tour suivant, conservant le bénéfice des buts marqués (4 buts) lors de la rencontre.					

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Week-ends des 2 au 23 novembre 2025 :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le mercredi 3 décembre.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

08/11/25	U14 D4 Poule E	Cesson VSD 22 – Alliance 77 21	Feuille papier
08/11/25	U15 D2 Poule C	Bois Le Roi 1 – Marolles 1	Feuille papier
09/11/25	SENIOR D2 Poule B	MGC 2 – Nangis 1	Feuille papier
09/11/25	U16 Coupe 77	Mormant 21 – Bagneaux 21	Feuille papier
09/11/25	U18 Coupe 77	Pays de Bieres 21 - Champenois 21	Feuille papier
09/11/25	CDM Coupe 77	FC Muscle 5 – Ponthierry 5	Feuille papier
15/11/25	U14 D4 Poule C	Courtry acad 22 – Villenoy 21	Feuille papier
16/11/25	Seniors Coupe Comité	Servon 3 – Claye Souilly 3	
23/11/25	Seniors D3 Poule A	Brie FC 2 – Claye Souilly 3	Feuille papier
23/11/25	Vétérans D2 Poule C	Lesigny 32 – Dammarie FC 31	Feuille papier

Week-ends des 2 au 23 novembre 2025 :

02/11/25	U16 D1	Claye 22 – Gretz 21 *	1 ^{er} avertissement Gretz 21
02/11/25	U16 D3 Poule	Gretz 23* – Buccenne 21	1 ^{er} avertissement Gretz 23
08/11/25	U14 D4 Poule F	OL Loing 22 – Verneuil 21*	1 ^{er} avertissement Verneuil 21
09/11/25	Senior D3 Poule C	VFFA 3 – Esbly 1*	1 ^{er} avertissement Esbly 1
15/11/25	U14 D4 Poule F	Verneuil 21* - Ponthierry 22*	1 ^{er} avertissement Ponthierry 22- 2 ^{ème} avertissement Verneuil 21 100€
22/11/25	U14 Coupe Comité	Champenois 21* – Meaux 23*	1 ^{er} avertissement aux 2 équipes
23/11/25	U16 D3 Poule A	Villeparisis 22 – Trilport 21*	1 ^{er} avertissement Trilport 21
23/11/25	U18 D3 Poule C	CPSP 22 – Savigny FC 22*	1 ^{er} avertissement Savigny FC 22

- * pas de connexion

REPORTS/MODIFICATIONS **Toutes Compétitions District**

Week-end du 29 et 30 novembre 2025

MATCH 53547610 LOGNES 21 – CLAYE SOUILLY 22 U14 D2A du 29/11/2025

26/11/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **LOGNES** pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 15H00

Considérant l'article 10.3 du RSG

– En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédant la rencontre, les horaires suivants seront validés directement par le District.

Si la demande intervient après le mardi, l'accord du club visiteur est demandé.

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE CLAYE SOUILLY

MATCH 53547834 TORCY PVM 24 – SENART M. 23 U14 D2B du 29/11/2025

En raison de l'organisation de la rencontre de Coupe de France le samedi 29/11/2025, opposant l'équipe de Torcy 1 (National 3) et l'équipe du Stade de Reims évoluant en Ligue 2.

Par ces motifs, la Commission décide de reporter la rencontre au 13/12/2025

MATCH 53547835 MAGNY 21 – LIEUSAIN 1 U14 D2B du 29/11/2025

26/11/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MAGNY** pour disputer la rencontre à 15H00 au lieu de 15H30

Considérant l'article 10.3 du RSG

– En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédant la rencontre, les horaires suivants seront validés directement par le District.

Si la demande intervient après le mardi, l'accord du club visiteur est demandé.

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE LIEUSAIN

MATCH 53544183 MAISONCELLES 5 – HERICY 5 CDM D1 du 30/11/2025

13/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **MAISONCELLES** pour disputer la rencontre à Vulaines s/ seine au lieu de Maisoncelles

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY

MATCH 54685543 GATINAIS VL 21 – HERICY VS 21 U16 D3F du 30/11/2025

04/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS** pour disputer la rencontre à Vulaine s/ seine au lieu de Souppes s/ Loing

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY

MATCH 54686095 FORET ES 21 – CHAMPENOIS 21 U18 D3C du 30/11/2025

25/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **FORET ES** pour disputer la rencontre à Champagne s/ seine au lieu d'Acheres la Foret

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE CHAMPENOIS

Week-end du 06 et 07 décembre 2025

MATCH 54706377 BOMBONNAISE 21 – MELUN FC 24 U14 D4E du 06/12/2025

18/11/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **BOMBONNAISE** pour disputer la rencontre le 31/01/2026 au lieu du 06/12/2025

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE MELUN FC

MATCH 53546106 FC REBAIS 31 – CHATELET 31 VETERANS D3B du 07/12/2025

25/11/2025- Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FC REBAIS** pour disputer la rencontre le 11/01/2026 au lieu du 07/12/2025

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE CHATELET

MATCH 54685204 LE MEE 22 – LIEUSAIN 21 U16 D3E du 07/12/2025

18/11/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LIEUSAIN** pour disputer la rencontre le 23/11/2025 au lieu du 07/12/2025

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE LE MEE

Week-end du 13 et 14 décembre 2025

MATCH 54696444 MAGNY FC 22 – PONTAULT UMS 22 U14 D3C du 14/12/2025

16/11/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MAGNY** pour disputer la rencontre le 23/11/2025 à 11H00 au lieu du 14/12/2025 à 13H00

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE PONTAULT UMS

MATCH 53544194 MAISONCELLES 5 – PONTIERRY 5 CDM D1 du 14/12/2025

13/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **MAISONCELLES** pour disputer la rencontre à St Fargeau Pontierry au lieu de Maisoncelles

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE PONTIERRY

MATCH 54687637 OZOUER LE V. 31 – PROVINS MJC 31 VETERANS D4B du 14/12/2025

19/11/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PROVINS MJC** pour disputer la rencontre le 30/11/2025 au lieu du 14/12/2025

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE OZOUER LE VOULGIS

MATCH 54687606 MOUROUX 31 – MAGNY 31 VETERANS D4B du 14/12/2025

27/11/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MOUROUX** pour disputer la rencontre le 12/04/2026 au lieu du 14/12/2025

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MAGNY

MATCH 54385554 GATINAIS VL 21 – CPSP 22 U16 D3F du 14/12/2025

04/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS** pour disputer la rencontre à Provins au lieu de Souppes s/ Loing

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE CPSP

MATCH 53550363 PONTAULT UMS 21 – VILLEPARISIS 21 U18 D2B du 14/12/2025

En raison de l'organisation de la rencontre du 1^{er} Tour Fédéral de Coupe Gambardella le dimanche 14/12/2025 opposant l'équipe de Pontault UMS 21 (D2B) et l'équipe de Chantilly 21 évoluant en R1.

Par ces motifs, la Commission décide de reporter la rencontre au 21/12/2025

Week-end du 17 et 18 janvier 2026

MATCH 53546337 GATINAIS VL 31 – HERICY VS 31 VETERANS D3C du 18/01/2026

19/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS** pour disputer la rencontre à Vulaine s/ seine au lieu de Souppes s/ Loing

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY

Week-end du 07 et 08 février 2026

MATCH 53548479 COUNTRY ACAD. 21 – MONTEREAU 22 U14 D3C du 07/02/2026

12/11/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COUNTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 17/01/2026 à 17H15 au lieu du 07/02/2026 à 15h30

Avis favorable de la Commission, accord du club Dammarie FC pour le report de la rencontre du 17/01/2026 au 10/01/2026

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MONTEREAU

Week-end du 14 et 15 février 2026

MATCH 54689962 MISY VILLENEUVE 35 – BAGNEAUX N.35 +45 ANS-F du 15/02/2026

16/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **BAGNEAUX** pour disputer la rencontre à St Pierre les Nemours au lieu de Villeneuve la Guyarde

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MISY VILLENEUVE

Week-end du 21 et 22 mars 2026

MATCH 53548494 COUNTRY ACAD. 21 – BRIARD SC 22 U14 D3C du 21/03/2026

*19/11/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COUNTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 07/02/2026 à 17H15 au lieu du 21/03/2026 à 15h30

Avis favorable de la Commission, accord du club Dammarie FC pour le report de la rencontre du 17/01/2026 au 10/01/2026

Sous réserve de l'accord du club Montereau pour le report de la rencontre du 07/02/2026 au 17/01/2026

ACCORD DU CLUB DE BRIARD SC

SUSPENSION DE TERRAINS

Club de VILLIERS ST GEORGES

Suite à la décision de la Commission Départementale de Discipline du 19/11/2024

« ... Match 54697527 FC Villiers 1 – Vaux La Rochette 1 Seniors D3D du 05/10/2025

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 du Règlement Sportif Général du District 77 de Football.

(.../...)

La Commission décide, au surplus, d'infliger UN (1) match ferme de suspension de terrain au club de FC Villiers St. G. pour manquement à la sécurité des terrains en vertu des articles 2.1 et 4.1.1 du Règlement disciplinaire.

(.../...) ... »

Considérant que la prochaine rencontre de l'équipe Seniors 1 de Villiers-Saint-Georges est programmée le 07/12/2025 ;

Considérant que la proximité entre la date de décision et celle de cette rencontre est trop réduite, La Commission décide de ne pas appliquer la sanction sur cette rencontre.

Par ces motifs, la Commission informe le club de Villiers-Saint-Georges que la sanction sera applicable lors de la prochaine rencontre à domicile prévue :

- Le 11/01/2026 – Coupe 77 Seniors – Tour 3 – Cadrage 1/8e de Finale, si le club est recevant,
- Ou à défaut le 25/01/2026 – Champ. Seniors D3D : Villiers-St-Georges 1 – Pontault Portugais 2.

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **VILLIERS ST GEORGES**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

RETRAITS / FORFAITS GENERAUX

CLUBS	EQUIPES	CATEGORIE	DIVISION	AMENDE
BOCAGE AMICALE 35	Bocage amicale 35	+45 ANS	POULE F	57 €

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS **DISTRICT**

Considérant que lors de sa réunion du **10/07/2025**, le **Bureau du Comité Directeur du District** a entériné le déclenchement du **Relevé n°54** avec la planification, ci-après :

- édition du relevé le **30/06/2025**

- échéance de paiement fixée au **01/09/2025**

- limite de paiement avant application des dispositions réglementaires le **19/09/2025 à 12h00**

Considérant que le Comité Directeur du 24/09/2025 a pris connaissance de l'état des paiements du relevé arrêté au 30/06/2025, et a décidé de faire application des dispositions de l'article 3.5 du Règlement Sportif Général du District à l'encontre des clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière à compter du 19/09/2025.

Pour mémoire, extrait de l'article 3.5 :

« ... La perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après expiration du nouveau délai accordé et jusqu'à régularisation de leur situation financière. Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Régional ou Départemental. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles. La Commission d'Organisation compétente est chargée d'acter le nombre de points de pénalité qui sont infligés aux équipes des clubs concernés.
... »

La date d'effet de la sanction sportive a été fixé au 19/09/2025 par le District.

CLUB DE ESBLY (508334) :

Considérant la régularisation de la situation financière du club d'Esbly, La Commission dit qu'à compter de ce jour, le club est en conformité au regard des dispositions de l'article 3.5 du Règlement Sportif Général du District.



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du jeudi 27 novembre 2025

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

La Commission réclame, pour la **première et unique fois avant sanctions**, les feuilles de match suivantes aux clubs recevant :

Challenge 77 U10 du 22/11/25

- Poule P à Crécy
- Poule U à Dammartin
- Poule X à Val d'Europe

Challenge IDF U11 du 22/11/25

- Poule F à Mormant
- Poule G à Nandy

Challenge 77 U12 du 22/11/25

- Poule B à Nandy
- Poule G à Mormant
- Poule K à Montereau
- Poule R à Crécy

Festival Foot U13 du 22/11/25

- Poule E à Mormant
- Poule P à Dammartin

Jour de Coupe U10-U11 du 22/11/25

- Poule T à Val d'Europe
- Poule AE à Coulommiers

Jour de Coupe U12-U13 du 22/11/25

- Poule Q à Noisiel
- Poule V à Coulommiers

FORFAITS CHALLENGE DU 22/11/25 :

CHALLENGE IDF U11

A VAIRES

Lecture du courriel du club de La Plaine de France, en date du 21/11, avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

JOUR DE COUPE U12-U13

A COLLEGIEN

Lecture du courriel du club de Bucéenne, en date du 18/11, avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

La Commission précise que l'équipe Bucéenne 1 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

JOUR DE COUPE U12-U13

A OLYMPIQUE DU LOING

Lecture du courriel du club de Ponthierry, en date du 21/11, avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

La Commission précise que l'équipe Ponthierry 2 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

JOUR DE COUPE U12-U13

A CHANGIS

Lecture du courriel du club de St Mard, en date du 21/11, avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

La Commission précise que l'équipe St Mard 2 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

CHALLENGE 77 U10

A FONTAINEBLEAU

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Le Mée

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de LE MEE SPORTS FOOTBALL (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE 77 U10

A QUINCY VOISINS

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Breuilloise

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de AS BREUILLOISE (cf : Annexe financière du Football Animation)

JOUR DE COUPE U10-U11

A OLYMPIQUE DU LOING

Lecture du courriel du club de La Grande Paroisse, en date du 21/11 à 19h42, avisant du forfait de son équipe

***Forfait hors délai**

Amende de 20€ au club de Grande Paroisse US (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Grande Paroisse 1 ne participera pas au Challenge Foot Passion U10/U11 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11)

JOUR DE COUPE U10-U11

A OLYMPIQUE DU LOING

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Le Mée

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de Le MEE SPORTS FOOTBALL (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Le Mée 4 ne participera pas au Challenge Foot Passion U10/U11 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11)

JOUR DE COUPE U10-U11

A DAMMARIE

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Le Mée

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de Le MEE SPORTS FOOTBALL (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Le Mée 5 ne participera pas au Challenge Foot Passion U10/U11 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11)

JOUR DE COUPE U10-U11

A DAMMARIE

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Savigny

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de SAVIGNY LE TEMPLE FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Savigny 3 ne participera pas au Challenge Foot Passion U10/U11 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11)

JOUR DE COUPE U10-U11

A MITRY COMPANS GOELLY

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Cosmo

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de FC COSMO 77 (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Cosmo 1 ne participera pas au Challenge Foot Passion U10/U11 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11)

JOUR DE COUPE U10-U11

A CLAYE SOUILLY

Lecture du courriel du club de St Pathus Oissery, en date du 22/11 à 9h58, avisant du forfait de son équipe

***Forfait hors délai**

Amende de 20€ au club de ST PATHUS OISSERY ENT.S (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe St Pathus Oissery 1 ne participera pas au Challenge Foot Passion U10/U11 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11)

JOUR DE COUPE U10-U11

A FERRIERES

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Coulommiers

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de COULOMMIERS BRIE FOOTBALL (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Coulommiers 12 ne participera pas au Challenge Foot Passion U10/U11 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11)

JOUR DE COUPE U10-U11

A MEAUX

Lecture du courriel du club de Bussy , en date du 13/11, avisant du forfait de son équipe Bussy 11

***Forfait avisé**

La Commission précise que l'équipe Bussy 11 ne participera pas au Challenge Foot Passion U10/U11 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11)

CHALLENGE 77 U12

A LE MEE

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de USBPO

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de BOISSISE LE ROI PRINGY US (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE 77 U12

A VAUX LA ROCHETTE

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Savigny Le Temple

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de SAVIGNY LE TEMPLE FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE 77 U12

A MAGNY LE HONGRE

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Val de France

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de VAL DE FRANCE FOOTBALL ACADEMY 77 (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE 77 U12

A TRILPORT

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Meaux

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de CS MEAUX ACADEMY (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE 77 U12

A LOGNES

Lecture du courriel du club de Lagny, en date du 22/11 à 7h20, avisant du forfait de son équipe

***Forfait hors délai**

Amende de 20€ au club de LAGNY MESSENGER F. US (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE 77 U12

A LOGNES

Lecture du courriel du club de Chauconin, en date du 21/11 à 20h32, avisant du forfait de son équipe

***Forfait hors délai**

Amende de 20€ au club de FC CHAUCONIN NEUFMONTIERS (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE 77 U12

A TORCY

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Val de France

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de VAL DE FRANCE FOOTBALL ACADEMY 77 (cf : Annexe financière du Football Animation)

FESTIVAL FOOT U13

A LE MEE

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Marles

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de MARLES AC (cf : Annexe financière du Football Animation)

JOUR DE COUPE U12-U13

A GATINAIS

Lecture du courriel du club de Ponthierry, en date du 21/11 à 18h49, avisant du forfait de son équipe

***Forfait hors délai**

Amende de 20€ au club de US PONTIERRY (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Ponthierry 13 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

JOUR DE COUPE U12-U13

A GATINAIS

Lecture du courriel du club de Varennes, en date du 21/11 à 22h04, avisant du forfait de son équipe

***Forfait hors délai**

Amende de 20€ au club de VARENNES FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Varennes 2 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

JOUR DE COUPE U12-U13

A BUCEEENNE

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Esbly

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de FS ESBLV FOOTBALL (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Esbly 1 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

JOUR DE COUPE U12-U13

A COULOMMIERS

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Coulommiers

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de COULOMMIERS BRIE FOOTBALL (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Coulommiers 12 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

JOUR DE COUPE U12-U13

A ST PATHUS

Lecture du courriel du club de Thorigny, en date du 21/11 à 9h26, avisant du forfait de son équipe

***Forfait hors délai**

Amende de 20€ au club de THORIGNY FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Thorigny 1 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

JOUR DE COUPE U12-U13

A CHANGIS

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Meaux

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de CS MEAUX ACADEMY (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Meaux 3 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

JOUR DE COUPE U12-U13

A CHANGIS

Lecture de la feuille de match

Forfait de l'équipe de Val de France

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de VAL DE France FOOTBALL ACADEMY 77 (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission précise que l'équipe Val de France 13 ne participera pas au Challenge Foot Passion U12/U13 (cf : Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13)

DEMANDE DE RAPPORTS

CHALLENGE 77 U10 du 22/11/25

Club organisateur : Dammarie Les Lys FC

Equipes présentes : Dammarie 11 – Combs La Ville 11 – Gretz Tournan 12

Réception et lecture du mail de Combs la Ville en date du 24/11/25. Envoi des scores et précision que le club recevant n'a pas voulu faire le double 8

Réception et lecture de la Feuille de match. Score différent sur une rencontre et inscription d'un double 8 effectué

La Commission demande des rapports, pour le 02/12/25, concernant les scores des rencontres, la gestion administrative (feuille de match) et la réalisation du test technique à :

- Mr BRIN Fabien, responsable du plateau et éducateur de l'équipe Dammarie 11
- Mr MAKENGO Joseph, éducateur de Combs La Ville 11
- Mr VAN DER HOEVEN Julien, dirigeant de Gretz Tournan 12

Criterium U10 Espoir du 10/11/25

Rencontres : Sénart Moissy 13 – FC Melun 13

N° de rencontre : 55130099

Poule : Q

Réception et lecture de la feuille de match papier. Annotation en observation d'un litige entre les éducateurs des deux équipes, de la non-finalisation de la FMI et du fait que l'éducateur du FC Melun soit parti sans laisser sa feuille de composition

La Commission demande des rapports, pour le 18/11/25, concernant le litige entre les éducateurs des deux équipes, concernant la non-finalisation de la FMI et concernant le fait que l'éducateur du FC Melun soit parti sans laisser sa feuille de composition à :

- Mr CAMINADE Régis, éducateur de Sénart Moissy
- L'éducateur du FC Melun

La Commission demande également les preuves du dysfonctionnement de la FMI à Sénart Moissy, ainsi que la feuille de composition du FC Melun pour le 18/11/25, avec les explications concernant sa non transmission

Réception et lecture du rapport de Mr SHUAMI SHUMI Jason, éducateur de Melun, en date du 17/11, concernant le remplissage des documents administratifs. Réception de la feuille de composition.

La Commission demande des rapports, **pour la seconde et dernière fois pour le 2/12/25,** concernant le litige entre les éducateurs des deux équipes, concernant la non-finalisation de la FMI et concernant le fait que l'éducateur du FC Melun soit parti sans laisser sa feuille de composition à :

- Mr CAMINADE Régis, éducateur de Sénart Moissy



CALENDRIER FORMATIONS 2025-2026



FORMATIONS	DATES	LIEU	Nombre de pré-inscrit	Places restantes
Attestation Fédérale ETHIQUE et INTEGRITE	le 16/12/25	MONTRY	11	10
CFI U10/U13	1er jour : 12/01/26 2ème jour : 16/02/26	MONTRY	2	19
CFI U6/U9	1er jour : 09/02/26 2ème jour : 16/03/26	MONTRY	2	19
CFI SENIORS	1er jour : 10/02/26 2ème jour : 10/03/26	FONTAINEBLEAU	0	21
CFI U14/U19	1er jour : 13/02/26 2ème jour : 13/03/26	LE MEE S/SEINE	0	21
CFI U6/U9	1er jour : 12/02/26 2ème jour : 12/03/26	MONTEREAU	0	21
CFI U10/U13	1er jour : 13/02/26 2ème jour : 13/03/26	MONTEREAU	0	21
CFI U10/U13 Formation réservée aux mineurs (14 ans révolu licence U15)	1er jour : 05/03/26 2ème jour : 20/04/26	MONTRY	0	21
CFI U6/U9 Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu licence U15)	1er jour : 23/02/26 2ème jour : 20/04/26	LE MEE S/SEINE	0	21
CFI U10/U13 Formation réservée aux mineurs (14 ans révolu licence U15)	1er jour : 24/02/26 2ème jour : 21/04/26	LE MEE S/SEINE	0	21
CFI U6/U9 Formation réservée aux féminines majeurs et aux mineurs (16 ans révolu - licence U17)	1er jour : 05/03/26 2ème jour : 27/04/26	LE MEE S/SEINE	0	21

CFI U10/U13 Formation réservée aux féminines majeurs et aux mineurs (14 ans révolu - licence U15)	1er jour : 06/03/26 2ème jour : 28/04/26	MONTRY	0	21
CFI SENIORS	1er jour : 17/03/26 2ème jour 14/04/26	MONTRY	3	18
CFI U14/U19	1er jour : 20/03/26 2ème jour : 17/04/25	MONTRY	4	17
CFI U10/U13	1er jour : 30/03/26 2ème jour : 04/05/26	MONTRY	1	20
CFI U6/U9	1er jour : 13/04/26 2ème jour : 11/05/26	MONTRY	1	20
CFI U6/U9	1er jour : 11/05/26 2ème jour : 11/06/26	LESIGNY	0	21
CFI U10/U13	1er jour : 12/05/26 2ème jour : 12/06/26	LE MEE S/SEINE	0	21

FORMATIONS OUVERTES DE JANVIER à JUIN 2026



Football d'Animation

Festifoot U6/U7 - Foot à 4

SAMEDI 29/11/2025

Club recevant	LESIGNY		OZOIR		COMBS LA VILLE	
	LESIGNY	4	OZOIR U6	3	COMBS U6	1
	EMERAINVILLE	2	LOGNES U6	3	LE MEE U6	4
	COLLEGIEN	4	CHELLES U6	3	VAUX U6	1
	CESSON U7	4	LIEUSAINTE U6	3	MELUN U6	3
	SERVON	2			DAMMARIE U6	3
		16		12		12

Club recevant	GRETZ TOURNAN		PRESLES		BRIARD	
	GRETZ TOURNAN U6	2	PRESLES	3	BRIARD U7	3
	MOISSY U6	3	FONTENAY TRESIGNY	2	MOISSY U7	3
	SAVIGNY U6	2	COMBS U7	2	ROISSY U7	4
	MORMANT U6	2	LE MEE U7	4	ALLIANCE	2
	PONTAULT UMS U6	4	BOMBON U7	1	CHEVRY	2
	CESSON U6	3	NANGIS	3	VERNEUIL	2
		16		15		16

Club recevant	MORMANT		SAVIGNY		MELUN	
	MORMANT U7	2	SAVIGNY U7	1	MELUN U7	3
	GRETZ TOURNAN U7	3	OZOIR U7	3	PONTAULT U7	6
	PROVINS CPS	3	LIEUSAINTE U7	3	OZOIR U7	3
	VILLIERS ST GEORGES	1	USBPO U7	2	USBPO U7	2
	NANDY	3	GUIGNES	4	OZOUER LE VOULGIS	2
	VAL DE L'YERRES	2	MARLES	1		
		14		14		16

Club recevant	HERICY VULAINES SAMOREAU		RCPF		MONTEREAU	
	HVS	1	RCPF	4	MONTEREAU	4
	GRANDE PAROISSE	1	OLYMPIQUE DU LOING	4	BRAYTOIS	2
	MAROLLES	2	VARENNES	4	CHAMPENOIS	2
	MORET VENEUX	3	ST GERMAIN LAVAL	2	EBNSP	2
	DAMMARIE	4	GATINAIS	2	LE CHATELET	3
	VAUX U7	3			BOIS LE ROI	2
		14		16		15

Club recevant	PONTIERRY		BRIE FC		DAMMARTIN	
	PONTIERRY U7	2	BRIE FC	4	DAMMARTIN	8
	PONTIERRY U6	2	VILLEPARISIS U6	4	VILLEPARISIS	6
	AVON	3	CS COUNTRY	4	LE PIN FC	2
	LA FORET	1				
	PAYS DE BIERES	2				
		10		12		16

Club recevant	CHELLES		MCG		NANTEUIL	
	CHELLES	6	MCG	6	NANTEUIL	3
	MEAUX	6	TRILPORT	4	OTHIS	4
			VAL D'EUROPE	6	MEAUX U6	3
					ST SOUPPLETS	4
		12		16		14

Club recevant	MOUSSY		ST MARD		CLAYE	
	MOUSSY	1	ST MARD	2	CLAYE	4
	MONTHYON	1	CONGISSOIS	2	PLAINE DE France	2
	CHAUCONIN	2	COURTRY FOOTBALL	2	THORIGNY	2
	ST PATHUS	3	VILLENOY	3	BREUILLOISE	2
		7		9		10

Club recevant	NOISIEL		VAL DE France		CRECY FC	
	NOISIEL FA	3	VAL DE France U6	5	CRECY FC	3
	NOISIEL FA U6	3	COULOMMIERS U6	1	VAL DE FRANCE	5
	MITRY U6	3	ROISSY U6	2	POMMEUSE	4
	MAGNY	2	BRIARD U6	2	REBAIS	2
	ST THIBAUT	1				
		12		10		14

Club recevant	LAGNY		CHAMPS FFC		FERRIERES	
	LAGNY	5	CHAMPS FFC	4	FERRIERES	5
	COULOMMIERS	2	QUINCY	5	PONTAULT PORT	4
	BUSY FC	6	LOGNES	4	BRIE EST	1
	JOUARRE	3	BUCEENNE	1	ESBLY	1
		16		14		11

Club recevant	VAIRES					
	VAIRES	5				
	COSMO	2				
	AFPO	2				
	FERTE SOUS JOUARRE	3				
		12		0		0



Football d'Animation

Festifoot U8/U9 - Foot à 5

SAMEDI 29/11/2025

Club recevant	SERVON		PONTAULT UMS		ROISSY	
	SERVON	3	PONTAULT UMS	4	ROISSY U8	4
	COMBS U8	2	MELUN U9	3	MOISSY U8	4
	MELUN U8	3	NANDY U9	3	BRIARD U8	2
	NANDY U8	3	GRETZ TOURNAN U9	2	CESSON U8	2
		11		12		12

Club recevant	MOISSY		CESSON		LE MEE	
	MOISSY U9	2	CESSON U9	4	LE MEE U8	4
	LESIGNY	2	BRIARD U9	2	OZOIR U8	3
	GUIGNES	4	FONTENAY TRESIGNY	2	GRETZ TOURNAN U8	3
	DAMMARIE U9	2	VAL DE L'YERRES	3	SAVIGNY	2
	ROISSY U9	1	BOMBON	1		
	COMBS U9	1				
		12		12		12

Club recevant	LIEUSAIN		DAMMARIE		VAUX	
	LIEUSAIN	3	DAMMARIE U8	3	VAUX U9	1
	PONTAULT UMS	4	OLYMPIQUE DU LOING U8	3	OLYMPIQUE DU LOING U9	4
	ALLIANCE	3	VAUX U8	3	MAROLLES	2
	OZOUE LE VOULGIS	2	PAYS DE BIERES	3	EBNSP	3
		12		12		10

Club recevant	VARENNES		PROVINS		NANGIS	
	VARENNES	6	PROVINS	3	NANGIS	5
	AVON	3	MORMANT U8	3	MARLES	3
	GATINAIS	3	VILLIERS ST GEORGES	1	OZOIR U9	2
			VERNEUIL	1		
			GOUAIX	2		
			BRAYTOIS	2		
		12		12		10

Club recevant	LE CHATELET		BOIS LE ROI		CHAMPAGNE	
	LE CHATELET	2	BOIS LE ROI	3	CHAMPAGNE	2
	MONTEREAU	4	HVS	2	RCPF	4
	LE MEE	4	GRANDE PAROISSE	2	PONTHIERRY U9	1
	MORET VENEUX	2	USBPO U8	3	PONTHIERRY U8	3
			ST GERMAIN LAVAL	2	USBPO U9	1
		12		12		11

Club recevant	JOUY YVRON		MOUSSY		MEAUX	
	JOUY YVRON	2	MOUSSY	1	MEAUX	6
	PRESLES U8	2	MONTHYON	3	CLAYE	6
	LONGUEVILLE	2	CHAUCONIN	3		
	CHEVRY	2				
	PRESLES U9	2				
		10		7		12

Club recevant	BUSSY		OTHIS		VILLENY	
	BUSSY FC	6	OTHIS	4	VILLENY	3
	VAIRES	6	NANTEUIL	5	DAMMARTIN	8
			ST SOUPPLETS	5	BRIE FC	5
		12		14		16

Club recevant	TRILPORT		THORIGNY		FC LE PIN	
	TRILPORT	4	THORIGNY	2	FC LE PIN	2
	ST MARD	3	MEAUX	4	COUNTRY FOOTBALL	2
	ST PATHUS	4	MCG	6	VILLEPARISIS	5
	ANNET	1			ESBLY	1
		12		12		10

Club recevant	COLLEGIEN		LOGNES		MAGNY	
	COLLEGIEN	4	LOGNES	8	MAGNY	3
	BREUILLOISE	4	CHELLES	7	PLAINE DE France	2
	CS COUNTRY ACADEMY	4			LAGNY	5
					EMERAINVILLE	2
		12		15		12

Club recevant	PONTAULT PORT		ST THIBAUT		VAL D'EUROPE	
	PONTAULT PORT	5	ST THIBAUT	1	VAL D'EUROPE	4
	VAL D'EUROPE	6	NOISIEL FA	5	CHAMPS FFC	4
			FERRIERES	4	VAL DE France	4
		11		10		12

Club recevant	COULOMMIERS		CHANGIS		QUINCY	
	COULOMMIERS	3	CHANGIS	2	QUINCY	4
	VAL DE France	4	COSMO	3	JOUARRE	5
	BRIE EST	1	FERTE SOUS JOUARRE	5	CRECY FC	3
	BUCEENNE	3				
		11		10		12

Club recevant	AFPO					
	AFPO	3				
	MOUROUX	3				
	REBAIS	2				
	POMMEUSE	5				
		13		0		0



Football d'Animation

Festifoot U6/U7 - Foot à 4

SAMEDI 05 DECEMBRE 2025

Club recevant	MITRY		VILLEPARISIS		VILLEPARISIS	
	MITRY	6	VILLEPARISIS	5	VILLEPARISIS	5
	CONGISSOIS	2	VAL DE France	5	VAL DE France	5
	LAGNY	5				
	EMERAINVILLE	2				
		15		10		10

Club recevant	CHELLES		BUSSY		BREUILLOISE	
	CHELLES	3	BUSSY	6	BREUILLOISE	2
	DAMMARTIN U6	4	QUINCY	5	MITRY	3
	CHAMPS FFC	4	BRIE FC	4	ST THIBAUT	1
					COURTRY FOOTBALL	2
					PLAINE DE France	2
		11		15		10

Club recevant	VILLENAY		MEAUX		CLAYE	
	VILLENAY	3	MEAUX	6	CLAYE	4
	MEAUX	3	FC LE PIN	2	CHAUCONIN	2
	ST PATHUS	3	DAMMARTIN	4	OTHIS	4
	MAGNY	2	ST MARD	2	COURTRY ACADEMIE	4
	MOUSSY	1				
		12		14		14

Club recevant	TRILPORT		NANTEUIL		FERRIERES	
	TRILPORT	4	NANTEUIL	3	FERRIERES	5
	ST SOUPPLETS	4	COSMO	2	ESBLY	1
	MONTHYON	1	VAIRES	5	PONTAULT PORT	4
	JOUARRE	3	FERTE SOUS JOUARRE	5	POMMEUSE	4
		12		15		14

Club recevant	NOISIEL FA		LOGNES		REBAIS	
	NOISIEL FA	6	LOGNES	7	REBAIS	2
	COLLEGIEN	4	TORCY	6	BRIE EST	1
	COULOMMIERS	3	BUCEENNE	1	CRECY FC	3
		13		14		6

Club recevant	SERVON		PONTAULT UMS		ROISSY	
	SERVON	2	PONTAULT UMS U6	4	ROISSY U7	4
	LE MEE U7	4	LE MEE U6	4	MOISSY U7	3
	BRIARD U7	3	MOISSY U6	3	SAVIGNY U7	1
	ALLIANCE 77	2	OZOIR U6	3		
	PRESLES	3	ROISSY U6	2		
	VAL DE L'YERRES	2				
		16		16		8

Club recevant	CESSON		DAMMARE		VAUX LA ROCHETTE	
	CESSON U6	2	DAMMARE U6	3	VAUX U7	3
	COMBS U6	1	MORMANT U6	2	FONTENAY TRESIGNY	2
	GRETZ TOURNAN U6	2	SAVIGNY U6	2	MAROLLES	2
	PONTHIERRY U6	2	BRIARD U6	2	NANGIS	3
	VAUX U6	1	LIEUSANT U6	3	LIEUSANT U7	3
			MELUN U6	3	BOMBON U7	1
		8		15		14

Club recevant	VERNEUIL		NANDY		GRETZ TOURNAN	
	VERNEUIL	2	NANDY	3	GRETZ TOURNAN U7	3
	CHEVRY	2	PONTAULT UMS U7	6	CESSON U7	4
	MORMANT U7	2	GUIGNES	4	OZOUER LE VOULGIS	2
	PONTHIERRY U7	2	MARLES	1	COMBS U7	2
	OZOIR U7	3	USBPO U7	2		
		11		16		11

Club recevant	HVS		VARENNES		AVON	
	HVS	1	VARENNES	4	AVON	3
	MONTEREAU	4	PROVINS CPS	3	PAYS DE BIERES	2
	EBNSP	2	VILLIERS ST GEORGES	1	LE CHATELET EN BRIE	3
	ST GERMAIN LAVAL	2	BOIS LE ROI	2	DAMMARIE U7	4
	LA FORET	1	BRAYTOIS	2		
	OLYMPIQUE DU LOING	4	RCPF	4		
		14		16		12

Club recevant	MELUN					
	MELUN U7	3				
	GRANDE PAROISSE	1				
	CHAMPENOIS	2				
	LESIGNY	4				
		10		0		0



Football d'Animation

Festifoot U8/U9 - Foot à 5

SAMEDI 05 DECEMBRE 2025

Club recevant	BRIE FC		DAMMARTIN		MOUSSY	
	BRIE FC	5	DAMMARTIN	8	MOUSSY	1
	VILLEPARISIS	5	THORIGNY	4	ST PATHUS	4
			TRILPORT	4	MEAUX	4
		10		16		9

Club recevant	ST SOUPPLETS		ST MARD		OTHIS	
	ST SOUPPLETS	5	ST MARD	3	OTHIS	4
	MEAUX	6	VILLENY	3	COURTRY FOOTBALL	2
	ANNET	1	CS COUTRY ACADEMIE	4	CHAUCONIN	3
		12		10		9

Club recevant	LE PIN FC		PLAINE DE France		CHAMPS FFC	
	LE PIN FC	2	PLAINE DE France	2	CHAMPS FFC	4
	MONTHYON	3	NANTEUIL	5	ST THIBAUT	1
	LAGNY	5	MAGNY	3	BREUILLOISE	4
					ESBLY	1
		10		10		10

Club recevant	COLLEGIEN		CHANGIS		COULOMMIERS	
	COLLEGIEN	4	CHANGIS	2	COULOMMIERS	3
	CHELLES	7	BUCEENNE	3	POMMEUSE	5
	COSMO	3	FERTE SOUS JOUARRE	5	REBAIS	2
					VAL D'EUROPE	4
		14		10		14

Club recevant	AFPO		VAIRES		VAL DE France	
	AFPO	3	VAIRES	6	VAL DE France	4
	JOUARRE	5	FERRIERES	4	QUINCY	4
	MOUROUX	3	CRECY	3		
		11		13		8

Club recevant	VAL DE France		OZOIR		MOISSY	
	VAL DE France	4	OZOIR	2	MOISSY U9	2
	NOISIEL FA	5	NANDY U9	3	BUSSY	6
			ROISSY U9	1	GRETZ TOURNAN U9	2
			TORCY	2	GUIGNES	4
		9		8		12

Club recevant	PONTAULT PORTUGAIS		VAL D'EUROPE		LESIGNY	
	PONTAULT PORTUGAIS	5	VAL D'EUROPE	6	LESIGNY	2
	SERVON	3	PONTAULT UMS	4	EMERAINVILLE	2
	MOISSY U8	4	FONTENAY TRESIGNY	2	LOGNES	4
					CESSON U9	4
		12		12		12

Club recevant	BRIARD		COMBS LA VILLE		LE MEE	
	BRIARD U9	2	COMBS LA VILLE U8	2	LE MEE U8	4
	DAMMARIE U9	2	PRESLES U8	2	ROISSY U8	4
	COMBS U9	1	NANDY U8	3	CESSON U8	2
	LOGNES	4	USBPO U8	3		
	ALLIANCE	3				
		12		10		10

Club recevant	LIEUSAIN		PONTIERRY		PRESLES	
	LIEUSAIN	3	PONTIERRY U8	3	PRESLES U9	2
	MELUN U8	3	VAUX U8	3	DAMMARIE U8	3
	OZOIR U8	3	OLYMPIQUE DU LOING U8	3	GRETZ TOURNAN U8	3
	SAVIGNY	2	BRIARD U8	2	OZOUER U9	2
					BOMBON U9	1
		11		11		11

Club recevant	MONTEREAU		RCPF		JOUY YVRON	
	MONTEREAU	4	RCPF	4	JOUY YVRON	2
	AVON	3	PONTHIERRY U9	1	VAL DE L'YERRES	3
	BOIS LE ROI	3	USBPO U9	1	BRIE EST	1
	HVS	2	MAROLLES	2	PROVINS	3
			MELUN U9	3	VILLIERS ST GEORGES	1
			VAUX U9	1	LONGUEVILLE	2
		12		12		12

Club recevant	MORMANT		ST GERMAIN LAVAL		CHATELET	
	MARLES	3	ST GERMAIN LAVAL	2	CHATELET	2
	CHEVRY	2	GOUAIX	2	LE MEE	4
	NANGIS	5	BRAYTOIS	2	VARENNES	6
	VERNEUIL	1	CHAMPENOIS	2		
	MORMANT U8	1	OLYMPIQUE DU LOING U9	4		
		12		12		12

Club recevant	EBNSP					
	EBNSP	3				
	GATINAIS	3				
	PAYS DE BIERES	3				
	GRANDE PAROISSE	2				
		11		0		0



CHALLENGE 77 U10 - TOUR 2

SAMEDI 29/11/2025



POULE F	POULE S	POULE V	POULE W	
LIEUSAIN 11	NANTEUIL 11	BUSSY FC 12	VAL DE France 13	
MOISSY 11	ST SOUPPLETS 12	DAMMARTIN 11	COULOMMIERS 11	
UMS PONTAULT 12	JOUARRE 11	PONTAULT PORT 11	VILLENAY 11	
SAVIGNY 11	TORCY 11	OTHIS 11	CRECY FC 11	

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes



POULE L	POULE P	POULE Q		
VARENNES 1	ROISSY 1	PONTHIERRY 1		
LA FORET 1	BRIARD 1	MORET VENEUX 1		
CHAMPENOIS 1	MELUN 3	DAMMARIE 2		
VAUX LA ROCHETTE 1				

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes



CHALLENGE IDF U11F SAMEDI 29/11/2025



POULE C				
VAUX LA ROCHETTE 1				
MELUN 1				
MONTEREAU 1				
ST THIBAUT TORCY 1				
MOISSY 2				

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 5 :

- 4 équipes qualifiées par poule
- 4 rencontres de 12 minutes (avec mi-temps)



CHALLENGE 77 U12- TOUR 2

SAMEDI 29/11/2025



POULE A	POULE J	POULE P		
ROISSY 11	OZOIR 11	ST MARD 11		
LIEUSAIN 11	CESSON 11	CS CLAYE 12		
PONTAULT UMS 12	PONTAULT UMS 14	ST SOUPPLETS 11		
		FC JOUARRE 11		

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



FESTIVAL U13 FOOT- TOUR 2

SAMEDI 29/11/2025



POULE B (29/11)	POULE C (29/11)	POULE F (29/11)	POULE K	POULE L (29/11)
ROISSY 1	COMBS LA VILLE 1	VARENNES 1	PONTHIERRY 1	NANTEUIL 1
CHEVRY 1	BOIS LE ROI 1	FONTAINEBLEAU 1	MORET VENEUX 2	LOGNES 1
LE MEE 2	MOISSY 2	LONGUEVILLE 1	MAROLLES 1	REBAIS 1
	PONTAULT UMS 2	BRAYTOIS 1	PONTAULT UMS 1	VAL DE France 1

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



FESTIVAL FOOT U13F

SAMEDI 29/11/2025



POULE F				
LE MEE 1				
SENART MOISSY 1				
MONTEREAU 1				

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)



JOUR DE COUPE U10-U11 SAMEDI 29/11/2025



POULE D	POULE E	POULE H	POULE I	POULE J
LE MEE 12	LIEUSAIN 1	HVS 1	MORET VENEUX 2	LONGUEVILLE 2
NANDY 12	GRETZ TOURNAN 14	LE MEE 13	CHAMPENOIS 11	MAROLLES 2
CHEVRY 2	OZOIR 3	COMBS LA VILLE 2	GATINAIS 1	NANGIS 2
VAUX LA ROCHETTE 2		NANDY 2	EBNSP 2	

POULE N	POULE O	POULE P	POULE Q	POULE X
MORMANT 2	ST GERMAIN LAVAL 1	CHATELET 1	USBPO 2	ST MARD 2
NANGIS 11	PROVINS 12	EBNSP 11	BOIS LE ROI 1	CLAYE 13
ARC EN CIEL 1	LONGUEVILLE 1	AVON 2	ALLIANCE 77 1	CONGISSOIS 1
PROVINS 2	OLYMPIQUE DU LOING 2			CHELLES 14

POULE Y	POULE AA	POULE AG	POULE AH	
VAL DE France 14	VILLENY 2	CHANGIS 2	CHELLES 2	
VAIRES 4	MEAUX 15	FERTE SOUS JOUARRE 12	VILLEPARISIS 3	
FC LE PIN 11	OTHIS 2	MAGNY 2	MONTHYON 1	
LAGNY 4	CLAYE 12	ST SOUPPLETS 2	MCG 4	

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes





JOUR DE COUPE U12-U13 SAMEDI 29/11/2025



POULE B	POULE D	POULE E	POULE F	POULE I
OZOUER LE VOULGIS 11	HVS 1	LE MEE 3	CESSON 12	CHATELET 11
NANGIS 2	ST GERMAIN LAVAL 1	OZOIR 12	ALLIANCE 77 11	VAUX ROCHETTE 13
VILLIERS ST GEORGES 1	FONTAINEBLEAU 13	SERVON 11	NANDY 1	MOISSY 3
	OLYMPIQUE DU LOING 12	COMBS LA VILLE 2		

POULE L	POULE M	POULE U	POULE X	
FONTENAY TRESIGNY 2	TRILPORT 1	LAGNY 2	VILLENY 12	
LONGUEVILLE 2	DAMMARTIN 13	VAIRES 13	MOUROUX 1	
MELUN 14	CONGISSOIS 11	ANNET 11	BRIE EST 1	
	MCG 13	CROUY 1	VAL D EUROPE 13	

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes

Criterium Feminin U15 / Unique

237

* Match lever de rideau

Poule A

Matin P1

Bussy St Georges Fc 1

Champs Ffc 1

Ent.Csd/St Pathus 2

Esp. Feminin Fc 1

Noisiel Foot Academ 1

Us Vaires 77 1

Journée 01 - Aller 09/11/2025					Journée 10 - Retour 29/03/2026				
57435.	1 - 12	12H	55124820	Champs Ffc 1	-	Us Vaires 77 1	55124847	09H	... -...
57436.	5 - 0	10H	55124821	Ent.Csd/St Pathus 2	-	Esp. Feminin Fc 1	55124848	09H	... -...
57437.	... -...	09H	55124822	Noisiel Foot Academ 1	-	Bussy St Georges Fc 1	55124849	09H	... -...
Journée 02 - Aller 16/11/2025					Journée 06 - Retour 25/01/2026				
57438.	4 - 2	10H	55124823	Ent.Csd/St Pathus 2	-	Bussy St Georges Fc 1	55124835	09H	... -...
57439.	14 - 0	11H	55124824	Us Vaires 77 1	-	Esp. Feminin Fc 1	55124836	09H	... -...
57440.	... -...	09H	55124825	Champs Ffc 1	-	Noisiel Foot Academ 1	55124837	09H	... -...
Journée 03 - Aller 07/12/2025					Journée 07 - Retour 15/02/2026				
57441.	... -...	09H	55124826	Esp. Feminin Fc 1	-	Champs Ffc 1	55124838	09H	... -...
57442.	... -...	09H	55124827	Bussy St Georges Fc 1	-	Us Vaires 77 1	55124839	09H	... -...
57443.	... -...	09H	55124828	Noisiel Foot Academ 1	-	Ent.Csd/St Pathus 2	55124840	09H	... -...
Journée 04 - Aller 30/11/2025					Journée 08 - Retour 15/03/2026				
57444.	... -...	11H	55124829	Us Vaires 77 1	-	Ent.Csd/St Pathus 2	55124841	09H	... -...
57445.	... -...	10H	55124830	Champs Ffc 1	-	Bussy St Georges Fc 1	55124842	09H	... -...
57446.	... -...	09H	55124831	Esp. Feminin Fc 1	-	Noisiel Foot Academ 1	55124843	09H	... -...
Journée 05 - Aller 18/01/2026					Journée 09 - Retour 22/03/2026				
57447.	... -...	09H	55124832	Bussy St Georges Fc 1	-	Esp. Feminin Fc 1	55124844	09H	... -...
57448.	... -...	09H	55124833	Ent.Csd/St Pathus 2	-	Champs Ffc 1	55124845	09H	... -...
57449.	... -...	09H	55124834	Us Vaires 77 1	-	Noisiel Foot Academ 1	55124846	09H	... -...

Criterium U12 Excellence / Unique**123**

* Match lever de rideau

Poule B

Après Midi P8

Amicale Montereau As 21

Dammartin Cs 21

Gretz Tournan Sc 21

Lognes U.S. 21

Mormant F.C. 21

Vaux La Rochette 21

Journée 01 - Aller 08/11/2025					Journée 10 - Retour 11/04/2026						
56958.	...	- ...	11H	55122568	Mormant F.C. 21	-	Amicale Montereau As 21	55122595	09H	...	- ...
56959.	...	- ...	10H30	55122569	Gretz Tournan Sc 21	-	Dammartin Cs 21	55122596	09H	...	- ...
56957.	...	- ...	11H	55122567	Vaux La Rochette 21	-	Lognes U.S. 21	55122594	09H	...	- ...
Journée 02 - Aller 15/11/2025					Journée 06 - Retour 31/01/2026						
56962.	...	- ...	11H	55122572	Vaux La Rochette 21	-	Gretz Tournan Sc 21	55122584	09H	...	- ...
56960.	5 - FM	29/11/25	09H	55122570	Amicale Montereau As 21	-	Dammartin Cs 21	55122582	09H	...	- ...
56961.	...	- ...	09H	55122571	Lognes U.S. 21	-	Mormant F.C. 21	55122583	09H	...	- ...
Journée 03 - Aller 06/12/2025					Journée 07 - Retour 14/02/2026						
56963.	...	- ...	09H	55122573	Mormant F.C. 21	-	Vaux La Rochette 21	55122585	09H	...	- ...
56964.	...	- ...	09H	55122574	Dammartin Cs 21	-	Lognes U.S. 21	55122586	09H	...	- ...
56965.	...	- ...	09H	55122575	Gretz Tournan Sc 21	-	Amicale Montereau As 21	55122587	09H	...	- ...
Journée 04 - Aller 13/12/2025					Journée 08 - Retour 14/03/2026						
56966.	...	- ...	09H	55122576	Lognes U.S. 21	-	Amicale Montereau As 21	55122588	09H	...	- ...
56967.	...	- ...	09H	55122577	Vaux La Rochette 21	-	Dammartin Cs 21	55122589	09H	...	- ...
56968.	...	- ...	09H	55122578	Mormant F.C. 21	-	Gretz Tournan Sc 21	55122590	09H	...	- ...
Journée 05 - Aller 17/01/2026					Journée 09 - Retour 21/03/2026						
56969.	...	- ...	09H	55122579	Dammartin Cs 21	-	Mormant F.C. 21	55122591	09H	...	- ...
56970.	...	- ...	09H	55122580	Amicale Montereau As 21	-	Vaux La Rochette 21	55122592	09H	...	- ...
56971.	...	- ...	09H	55122581	Lognes U.S. 21	-	Gretz Tournan Sc 21	55122593	09H	...	- ...

Criterium U12 Excellence / Unique**126**

* Match lever de rideau

Poule C

Après Midi P8

Lagny Messagers F Us 2

Melun Fc 22

Ozoir Fc 77 21

Us Torcy Pvm 22

Us Vaires 77 22

Val D'Europe Fc 22

Journée 01 - Aller 08/11/2025					Journée 10 - Retour 11/04/2026				
56973.	... - ...	09H	55122654	Lagny Messagers F Us 21	-	Us Vaires 77 22	55122681	09H	... - ...
56972.	... - ...	29/11/25 09H30	55122653	Melun Fc 22	-	Val D'Europe Fc 22	55122680	09H	... - ...
56974.	... - ...	09H	55122655	Us Torcy Pvm 22	-	Ozoir Fc 77 21	55122682	09H	... - ...
Journée 02 - Aller 15/11/2025					Journée 06 - Retour 31/01/2026				
56975.	1 - 1	10H15	55122656	Us Vaires 77 22	-	Ozoir Fc 77 21	55122668	09H	... - ...
56976.	... - ...	10H45	55122657	Val D'Europe Fc 22	-	Lagny Messagers F Us 21	55122669	09H	... - ...
56977.	... - ...	09H30	55122658	Melun Fc 22	-	Us Torcy Pvm 22	55122670	09H	... - ...
Journée 03 - Aller 06/12/2025					Journée 07 - Retour 14/02/2026				
56978.	... - ...	09H	55122659	Lagny Messagers F Us 21	-	Melun Fc 22	55122671	09H	... - ...
56979.	... - ...	09H	55122660	Ozoir Fc 77 21	-	Val D'Europe Fc 22	55122672	09H	... - ...
56980.	... - ...	09H	55122661	Us Torcy Pvm 22	-	Us Vaires 77 22	55122673	09H	... - ...
Journée 04 - Aller 13/12/2025					Journée 08 - Retour 14/03/2026				
56981.	... - ...	09H	55122662	Val D'Europe Fc 22	-	Us Vaires 77 22	55122674	09H	... - ...
56982.	... - ...	09H	55122663	Melun Fc 22	-	Ozoir Fc 77 21	55122675	09H	... - ...
56983.	... - ...	09H	55122664	Lagny Messagers F Us 21	-	Us Torcy Pvm 22	55122676	09H	... - ...
Journée 05 - Aller 17/01/2026					Journée 09 - Retour 21/03/2026				
56984.	... - ...	09H	55122665	Ozoir Fc 77 21	-	Lagny Messagers F Us 21	55122677	09H	... - ...
56985.	... - ...	09H	55122666	Us Vaires 77 22	-	Melun Fc 22	55122678	09H	... - ...
56986.	... - ...	09H	55122667	Val D'Europe Fc 22	-	Us Torcy Pvm 22	55122679	09H	... - ...